

MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION - BAIL A REHABILITATION REHABILITATION DE LA GRANGE DU PRIEURE EN 3 LOGEMENTS SOCIAUX CHENOISE

Chiffres clés :

Bail à Réhabilitation : 40 ans
Surface Habitable : 217 m²
Coût de travaux HT : 404 536 €
Soit 1 864 €/m²
Prix de Revient TTC : 592 227 €
Soit 2 729 €/m²
Taux de subvention : 63 %
Part du prêt : 37%



Ce projet, fruit de la collaboration entre la commune de Chenoise et l'association SOLIHA Seine et Marne, est pour l'association le premier d'une série d'opérations en Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion sur le département.

OBJECTIF

Situé 2 ruelle Saint-Loup à Chenoise (77), un Bail à réhabilitation d'une durée de 40 ans signé entre la commune de Chenoise et SOLIHA Seine et Marne, a permis que le bâtiment soit transformé en trois logements conventionnés très sociaux (deux T3 et un T4), économes en énergie (BBC-Effinergie Rénovation) et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ces logements très sociaux, réalisés en secteur rural dans un bâtiment d'intérêt patrimonial, bénéficieront d'une gestion locative adaptée aux besoins des familles. En fonction de leurs difficultés, un accompagnement personnalisé sera mis en place par SOLIHA.

PARTENARIAT

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les partenaires financeurs suivant : Commune de Chenoise, Anah, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Départemental de Seine et Marne, Caisse des Dépôts et Consignation et Fondation Abbé Pierre.

DÉMARCHE ET SAVOIR-FAIRE SOLIHA

Pour ce projet, SOLIHA Seine et Marne s'appuie sur sa palette de compétences en termes :

- De montage d'opérations immobilières,
- De conception technique et de maîtrise d'œuvre,
- De son expérience en Gestion Locative Adaptée et d'accompagnement social des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

En comparaison de logements ordinaires, ces logements économes en énergie permettront en moyenne de réaliser pour les familles près de 700 € par an d'économies de charges énergétiques.

RÉSULTATS OBTENUS

« L'existence, l'action et la pérennité de SOLIHA apportent dans nos communes rurales une compétence efficace réelle et concrète. J'ai bien connu tous les aléas du bouclage du financement de cette opération. Tout l'intérêt de cette réalisation réside de pouvoir en faire bénéficier le « Public » concerné de notre commune ».

Jean-Claude Cackaert, maire de Chenoise

« Demain une famille pourra s'installer ici et construire son parcours résidentiel, parcours bien souvent bloqué dans les agglomérations, rendu impossible par la cherté des logements, qu'il s'agisse des loyers ou de la charge d'emprunt des accédants. »

Daniel Dometz, Président SOLIHA Seine et Marne